

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	18.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Strafrecht, Zwischenstaatliche Beziehungen, Innere Sicherheit
Akteure	Norwegen, Philippinen
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Ackermann, Nadja
Ammann, Amando
Bovey, Audrey
Burgos, Elie
Caretti, Brigitte
Clivaz, Romain
Eperon, Lionel
Huguenet, François
Hulliger, Caroline
Mach, André
Schnyder, Sébastien
Zumofen, Guillaume

Bevorzugte Zitierweise

Ackermann, Nadja; Ammann, Amando; Bovey, Audrey; Burgos, Elie; Caretti, Brigitte; Clivaz, Romain; Eperon, Lionel; Huguenet, François; Hulliger, Caroline; Mach, André; Schnyder, Sébastien; Zumofen, Guillaume 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Strafrecht, Zwischenstaatliche Beziehungen, Innere Sicherheit, Norwegen, Philippinen, 1990 – 2019*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern. www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 18.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Grundlagen der Staatsordnung	1
Rechtsordnung	1
Strafrecht	1
Aussenpolitik	1
Beziehungen zur EU	1
Zwischenstaatliche Beziehungen	2
Aussenwirtschaftspolitik	5
Wirtschaft	6
Geld, Währung und Kredit	6
Banken	6

Abkürzungsverzeichnis

DBA	Doppelbesteuerungsabkommen
EFTA	Europäische Freihandelsassoziation
OECD	Organisation für wirtschaftliche Zusammenarbeit und Entwicklung
APK-NR	Aussenpolitische Kommission des Nationalrates
EU	Europäische Union
EVD	Eidgenössisches Departement für Wirtschaft, Bildung und Forschung
AIA	Automatischer Informationsaustausch
EDA	Eidgenössisches Departement für auswärtige Angelegenheiten
UNHCR	Hoher Flüchtlingskommissar der Vereinten Nationen
SIS	Schengener Informationssystem
DNA	Desoxyribonukleinsäure (engl.: deoxyribonucleic acid)
BEPS	Base Erosion and Profit Shifting (Verminderung steuerlicher Bemessungsgrundlagen und das grenzüberschreitende Verschieben von Gewinnen durch multinationale Konzerne)
MCAA	Multilateral Competent Authority Agreement
AIAG	Bundesgesetz über den internationalen automatischen Informationsaustausch in Steuersachen
eu-LISA	Europäische Agentur für das Betriebsmanagement von IT-Grossystemen im Raum der Freiheit, der Sicherheit und des Rechts

CDI	Convention de double imposition
AELE	Association européenne de libre-échange
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
CPE-CN	Commission de politique extérieure du Conseil national
UE	Union européenne
DFE	Département fédéral de l'économie, de la formation et de la recherche
EAR	Echange automatique de renseignements
DFAE	Département fédéral des affaires étrangères
HCR	Haut Commissariat des Nations unies pour les réfugiés
SIS	Système d'information Schengen
ADN	Acide désoxyribonucléique
BEPS	Base Erosion and Profit Shifting (Erosion de la base d'imposition et transfert des bénéfices)
MCAA	Multilateral Competent Authority Agreement
LEAR	Loi fédérale sur l'échange international automatique de renseignements en matière fiscale
eu-LISA	Agence européenne pour la gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice

Allgemeine Chronik

Grundlagen der Staatsordnung

Rechtsordnung

Strafrecht

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 03.09.2014
NADJA ACKERMANN

Um die grenzüberschreitende Kriminalität besser bekämpfen zu können, schlug der Bundesrat den Beitritt zum **Prümer Vertrag** vor. Ziel dieser 2005 im deutschen Prüm zwischen elf EU-Mitgliedstaaten und Norwegen beschlossenen Zusammenarbeit ist der effiziente Austausch von Daten wie DNA-Profilen, Fingerabdrücken sowie Fahrzeug- und Fahrzeughalterdaten zwischen den Prüm-Staaten. Bis Dezember 2014 lief das Konsultationsverfahren bei den Kantonen und den Aussenpolitischen Kommissionen.¹

Aussenpolitik

Beziehungen zur EU

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 19.06.2019
AUDREY BOVEY

En mai 2012 et en juillet 2016, le Conseil fédéral publiait deux messages concernant la reprise du règlement (UE) n°1077/2011 portant création de l'agence européenne «eu-LISA», pour une gestion opérationnelle des systèmes d'information à grande échelle au sein de l'espace de liberté, de sécurité et de justice (développement de l'acquis de Schengen et de l'acquis «Dublin/Eurodac»). Dans un tel contexte, la Suisse et les États associés à Schengen et Dublin – soit la Norvège, l'Islande et le Liechtenstein – ont conclu, avec l'Union européenne, un arrangement réglant les **modalités de leur participation à l'eu-LISA**. Soumis à l'approbation du Parlement fédéral, l'arrangement en question a été approuvé à l'unanimité (33 voix lors du vote sur l'ensemble) par le Conseil des États au mois de juin 2019.²

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 24.09.2019
AMANDO AMMANN

In der Herbstsession 2019 gelangte das Geschäft zur **Genehmigung der Beteiligung an der Europäischen Agentur für das Betriebsmanagement von IT-Grosssystemen** in den Nationalrat. Die EU-Lisa ist für den Betrieb und die Weiterentwicklung zahlreicher zentraler Systeme des Schengenraums verantwortlich. Dazu gehören unter anderem das SIS, das Visa-Informationssystem, die Fingerabdruck-Datenbank Eurodac und das Ein- und Ausreisensystem (EES). Hans-Peter Portmann (fdp, ZH), der Sprecher der APK-NR, wies darauf hin, dass die Schweiz seit 2012 als Beobachterin der Agentur an sämtlichen Projekten der EU-Lisa beteiligt sei und das Parlament der EU-Verordnung zur Errichtung der Agentur bereits zugestimmt habe. Gemäss der vorliegenden Vereinbarung solle die Schweiz sich zukünftig vollständig daran beteiligen und sich mit begrenztem Stimmrecht gleichberechtigt mit den EU-Mitgliedsstaaten engagieren können. Die Beteiligungskosten würden für die Schweiz wie bis anhin CHF 7-8 Mio. betragen, so Portmann weiter. Eine Kommissionsminderheit Estermann (svp, LU) hatte einen Nichteintretensantrag gestellt, obwohl man sich, so Estermann, der Vorteile des Abkommens bewusst sei. Jedoch sei die SVP-Delegation der Meinung, dass man keine weiteren Zahlungen an die EU leisten solle, solange man von dieser in verschiedener Hinsicht diskriminiert werde. Dieses Verhalten wurde von den anderen Ratsmitgliedern nicht goutiert. Walter Müller (fdp, SG) etwa befand das Ablehnen eines nach langer Verhandlung erarbeiteten Resultats für nicht konstruktiv. Der Rat beschloss mit 132 zu 51 Stimmen (bei 2 Enthaltungen), auf das Geschäft einzutreten, wobei nur Mitglieder der SVP-Fraktion dagegen stimmten, und nahm es kurz darauf mit 133 zu 49 Stimmen (bei 4 Enthaltungen) an. Auch in der Schlussabstimmung drei Tage später fiel das Ergebnis im Nationalrat mit 138 zu 52 Stimmen (bei 7 Enthaltungen) eindeutig und im Ständerat gar einstimmig aus.³

Zwischenstaatliche Beziehungen

VERORDNUNG / EINFACHER
BUNDESBESCHLUSS
DATUM: 27.11.1990
BRIGITTE CARETTI

Prenant comme modèle la formulation de la norme susmentionnée, **le traité d'extradition avec la République des Philippines**, signé en octobre 1989, a également été accepté par la chambre des cantons. Il permettra de renforcer la collaboration entre les deux Etats dans la lutte contre la criminalité, jusqu'à présent étayée par aucun instrument spécifique.⁴

VERORDNUNG / EINFACHER
BUNDESBESCHLUSS
DATUM: 20.03.1991
ANDRÉ MACH

Après le Conseil des Etats en 1990, la chambre basse a approuvé sans opposition **le traité d'extradition avec la République des Philippines**. Les Chambres fédérales ont fait de même pour **le traité d'extradition avec les Etats-Unis (90.076)**.⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 14.12.1994
LIONEL EPERON

Flavio Cotti s'est rendu à Oslo où il s'est entretenu avec son homologue **Björn Tore Godal** de l'intégration européenne après le refus des Norvégiens d'adhérer à l'UE ainsi que de l'avenir de l'AELE.⁶

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 05.04.1997
LIONEL EPERON

Accompagné d'une délégation mixte comprenant plusieurs représentants des milieux économiques helvétiques, **le chef du DFEP, Jean-Pascal Delamuraz, a effectué un périple en Asie** durant lequel il s'est rendu aux Philippines. A l'occasion de cette première halte, un accord bilatéral de protection des investissements a été signé par le chef de l'économie publique suisse et par le président philippin Fidel Ramos. La délégation suisse s'est ensuite déplacée au siège de la Banque asiatique de développement (BAD) avant de s'envoler pour l'Inde où le chef du DFEP a eu le loisir de s'entretenir avec le président Shankar Dayal Sharma ainsi qu'avec les ministres indiens de l'industrie et du commerce. Cette visite a été couronnée par la signature de deux accords, l'un sur la double imposition des sociétés et l'autre sur la protection des investissements.⁷

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 14.12.1998
FRANÇOIS HUGUENET

La Suisse et les Philippines ont signé une **convention en vue d'éliminer les doubles impositions en matière d'impôts sur le revenu**. Le Conseil national a lui approuvé, en tant que deuxième chambre, deux autres conventions de double imposition avec l'Argentine (97.057) et la France (97.067).⁸

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 31.12.1999
FRANÇOIS HUGUENET

Pour sa première visite officielle à l'étranger, le **nouveau Conseiller fédéral et ministre des affaires étrangères Joseph Deiss** s'est rendu lui à Vienne où il a rencontré son homologue autrichien Wolfgang Schüssel et le président Thomas Klestil. Lors des discussions, il fut notamment question du conflit dans les Balkans. Toujours au mois de mai, après avoir participé à un sommet ministériel sur la « sécurité humanitaire » en Norvège, Joseph Deiss s'est ensuite rendu en Allemagne où il s'est présenté à Joschka Fischer et en France, où il a été reçu par le ministre des affaires étrangères Hubert Védrine. Ce dernier a salué le rôle joué par la Suisse au Kosovo. En juin, le chef du DFAE a effectué une visite d'une journée à Prague pour s'entretenir du conflit au Kosovo et des relations bilatérales entre les deux pays. Au mois de juillet, Joseph Deiss a été accueilli à Rome par son homologue italien Lamberto Dini. Les deux ministres ont abordé les sujets de l'évasion fiscale, des transports et de la réadmission des clandestins par l'Italie. Puis en octobre, Joseph Deiss s'est entretenu à Alger avec le président Bouteflika des relations bilatérales des deux pays. A son retour, il s'est envolé pour une tournée de huit jours en Afrique qui l'a mené successivement en Tanzanie, en Afrique du Sud et au Mozambique. Le chef du DFAE a également rendu visite à Londres au ministre des affaires étrangères de Grande-Bretagne pour discuter des affaires courantes. En décembre, il a effectué un voyage de deux jours en Russie où il s'est entretenu avec le ministre des affaires étrangères Igor Ivanov du conflit en Tchétchénie. A la suite de cette visite, Joseph Deiss a annoncé que la Suisse mettrait à disposition encore un million de francs pour les opérations du CICR et du HCR au Nord-Caucase, mais qu'elle refusait d'étendre l'expérience de Focus à ce conflit, comme les autorités russes l'avaient suggéré.⁹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 01.01.2002
ROMAIN CLIVAZ

Le Président de la Confédération **Kaspar Villiger** s'est rendu à Oslo pour y rencontrer, entre autres, le premier ministre Kjell Magne Bondevik et le roi Harald V. Cette visite a permis des échanges d'expériences en matière de politique européenne entre deux pays non membres de l'UE. Les implications pour la Norvège de son adhésion aux accords Schengen/Dublin, objets de négociations entre la Suisse et l'UE, ont également été discutées. Kaspar Villiger s'est également rendu en Slovaquie pour y rencontrer le président Rudolf Schuster ainsi que d'autres hauts magistrats. La Suisse a fait un geste en faveur des régions touchées par les inondations du mois d'août en signant un accord sur le financement de mesures préventives.¹⁰

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 10.07.2002
ROMAIN CLIVAZ

Lors de son voyage en Asie du Sud-Est, Ruth Metzler-Arnold en a profité pour signer trois accords approuvés par le Conseil fédéral : un traité bilatéral **d'entraide judiciaire** en matière pénale, un accord de réadmission ainsi qu'un accord sur l'échange de stagiaires. Après celui signé avec Hong Kong, le traité d'entraide judiciaire est le deuxième avec un pays asiatique.¹¹

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 14.08.2002
ROMAIN CLIVAZ

La Suisse n'a pas cédé aux exigences des Etats-Unis et n'a pas accordé la garantie de **non-extradition** de leurs ressortissants devant la CPI. Elle a réaffirmé sa volonté de s'engager pour l'universalité de ce tribunal. Une telle demande, acceptée entre autres par la Roumanie et Israël, a également été refusée par la Norvège.¹²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 31.12.2004
ELIE BURGOS

Au début du mois de septembre, le Conseil fédéral a présenté le message relatif au **Traité d'entraide judiciaire en matière pénale** conclu entre la Suisse et les Philippines. Le Conseil des Etats, en tant que premier conseil, l'a approuvé à l'unanimité.¹³

BUNDESRATSGESCHÄFTDATUM: 17.06.2005
ELIE BURGOS

Le Conseil national s'est rallié au Conseil des Etats, qui avait accepté le message du Conseil fédéral relatif au **Traité d'entraide judiciaire en matière pénale** entre la Suisse et les Philippines. En vote final, les chambres ont adopté cet objet à l'unanimité.¹⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 14.12.2005
ELIE BURGOS

Les chambres ont adopté un protocole modifiant la **Convention de double imposition** avec le Royaume de Norvège, ainsi que le protocole s'y rapportant.¹⁵

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 06.04.2006
ELIE BURGOS

Le **roi Harald V de Norvège et la reine Sonja** ont effectué une visite d'Etat de trois jours en Suisse au début du mois d'avril. Ils ont été accueillis par le Conseil fédéral in corpore à Berne.¹⁶

GERICHTSVERFAHRENDATUM: 13.01.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

En janvier, dans le cadre d'une demande d'entraide judiciaire lancée 22 ans auparavant, le Tribunal fédéral a décidé de restituer 8 millions de dollars à l'Etat des Philippines. Cette somme fait partie des 683 millions de francs des **fonds de l'ancien dictateur Ferdinand Marcos** bloqués par la Confédération.¹⁷

INTERNATIONALE BEZIEHUNGENDATUM: 20.04.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

En avril, l'**otage argovien du groupe Abou Sayyaf aux Philippines, Andreas Notter** délégué du CICR, a été libéré. Il était prisonnier depuis le 15 janvier de l'année sous revue.¹⁸

BUNDESRATSGESCHÄFTDATUM: 03.09.2009
SÉBASTIEN SCHNYDER

La Suisse a signé une **CDI** révisée avec la Norvège prenant en compte les standards de l'OCDE.¹⁹

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 18.06.2010
SÉBASTIEN SCHNYDER

En juin, le parlement a approuvé la **CDI** avec la Norvège.²⁰

ANDERES
DATUM: 30.10.2014
CAROLINE HULLIGER

Fin octobre, la conseillère fédérale **Doris Leuthard** s'est rendue à **Oslo** pour une visite de travail. Elle y a rencontré Tord Lien, le ministre en charge du pétrole et de l'énergie, Ketil Solvik-Olsen, le ministre des transports et de la communication et Tine Sundtoft, la ministre en charge du climat et de l'environnement. Les discussions ont principalement tourné autour de la politique énergétique des deux pays, de l'ouverture du marché de l'électricité et de la politique du transport.²¹

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 09.12.2014
CAROLINE HULLIGER

En décembre, le conseiller fédéral **Alain Berset** s'est rendu en **Norvège et en Finlande** pour une visite de travail. Il a rencontré plusieurs ministres avec lesquels il a eu un échange sur le système de santé, le système de retraite, la culture et l'égalité. En outre, il a proposé deux échanges: D'une part sur l'évaluation de la discrimination salariale des femmes avec la Norvège, d'autre part sur le mécanisme de fixation du prix des médicaments avec la Finlande.²²

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 22.06.2015
CAROLINE HULLIGER

Le 22 juin, Johann Schneider-Ammann a pris part à la **conférence des ministres de l'AELE** à Schaan, au Liechtenstein. Les ministres se sont entretenus sur la politique de libre-échange et sur la relation entre l'AELE et l'Union européenne. Ils ont également signé une déclaration de coopération avec l'Équateur ainsi que le protocole d'adhésion du Guatemala à l'accord de libre-échange entre les pays de l'AELE et les pays d'Amérique centrale. À cette occasion, des représentants du Guatemala, du Costa Rica et du Panama s'étaient également déplacés.²³

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 04.09.2015
CAROLINE HULLIGER

Début septembre, **la Suisse et la Norvège** ont signé à Oslo un protocole modifiant la CDI en matière d'impôts sur le revenu et sur la fortune, introduisant ainsi une clause d'arbitrage conforme au modèle de convention fiscale de l'OCDE.²⁴

INTERNATIONALE BEZIEHUNGEN
DATUM: 23.11.2015
CAROLINE HULLIGER

Johann Schneider-Ammann a participé à la **Conférence ministérielle de l'AELE** qui s'est tenue le 23 novembre à **Genève**. Il a été question des négociations en cours concernant les accords de libre-échange avec la Géorgie, l'Inde, l'Indonésie, la Malaisie, les Philippines et le Vietnam et des accords en vue avec la Turquie, le Canada et le Mexique. Par ailleurs, les ministres de l'AELE ont rencontré l'ambassadeur américain Michael Punke, représentant adjoint au commerce, qui les a informés de l'avancement des négociations de libre-échange entre les Etats-Unis et l'UE.²⁵

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 17.06.2016
AUDREY BOVEY

Le Conseil national et le Conseil des Etats se sont tous deux prononcés en faveur du protocole de **modification de la convention contre les doubles impositions établie avec la Norvège**. Signé à Oslo en septembre 2015, le protocole en question prévoit notamment, conformément aux normes édictées par l'OCDE, l'ajout d'une clause relative à l'échange de renseignements à la convention originelle datant de 1987.²⁶

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 16.12.2016
AUDREY BOVEY

Le 18 mai 2016, le Conseil fédéral soumettait au Parlement le projet d'arrêté fédéral concernant l'**accord sur les mesures douanières de sécurité** signé le 12 novembre 2015 **entre la Suisse et la Norvège**. Ayant pour objectif principal que les échanges entre les deux Etats signataires continuent à se dérouler sans entrave, l'accord en question prévoit que soient mises en œuvre, entre la Suisse et la Norvège, des mesures douanières de sécurité similaires à celles convenues respectivement par chacun des deux pays avec l'Union européenne (en ce qui concerne la Suisse, se référer à l'article Facilitation et sécurité douanières. Accord avec la Communauté européenne). Discuté en septembre 2016 au Conseil national, puis en décembre de la même année au Conseil des Etats, le projet a été adopté à l'unanimité par les deux chambres lors du vote final du 16 décembre 2016 (198 voix pour, 0 contre et 0 abstention au Conseil national / 43 voix pour, 0 contre et 0 abstention au Conseil des Etats).²⁷

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 06.11.2019
AMANDO AMMANN

Im November 2019 veröffentlichte der Bundesrat seine Botschaft zur Genehmigung eines Änderungsprotokolls des **Doppelbesteuerungsabkommens mit Norwegen**. Im Rahmen des OECD-Übereinkommens zur Bekämpfung der Gewinnverkürzung und -verlagerung (BEPS) – welches auch die Schweiz unterzeichnet hatte – mussten Anpassungen an zahlreichen Doppelbesteuerungsabkommen (DBA) im Bereich des Abkommensmissbrauchs und der Streitbeilegung vorgenommen werden. Die Schweiz und Norwegen konnten sich in einer ersten Gesprächsrunde nicht auf einen genauen Wortlaut zur Übernahme der BEPS-Standards einigen, daher beschlossen die beiden Parteien, die notwendigen Änderungen durch ein bilaterales Protokoll vorzunehmen und somit das DBA nicht direkt dem BEPS-Übereinkommen zu unterstellen. Die Änderungen entsprachen weitgehend den Bestimmungen, die auch unter dem BEPS-Übereinkommen umgesetzt worden wären und erfüllten somit die OECD-Mindeststandards.

Da derartige Änderungsprotokolle dem Referendum unterstehen und ein Vernehmlassungsverfahren verlangen, wurden die Kantone und interessierte Wirtschaftskreise darüber informiert. Da diese die Anpassungen positiv aufnahmen, wurde auf eine Vernehmlassung verzichtet.²⁸

Aussenwirtschaftspolitik

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 04.03.2019
AUDREY BOVEY

Le 4 mars 2019, le Conseil des Etats s'est prononcé à l'unanimité (40 voix) en faveur du projet d'arrêté fédéral portant approbation de l'**accord de libre-échange entre les Etats de l'AELE et l'Equateur**. Le projet passe au Conseil national.²⁹

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 04.03.2019
AUDREY BOVEY

Le 4 mars 2019, le Conseil des Etats s'est prononcé en faveur du projet d'arrêté fédéral portant approbation de l'**accord de libre-échange actualisé** entre les Etats de l'AELE et la Turquie **et de l'accord agricole révisé entre la Suisse et la Turquie**. Avec un résultat de 27 voix pour, 1 contre et 13 abstentions, le sénateur genevois Robert Cramer (verts, GE) est le seul à avoir exprimé son opposition au projet qui, dès lors, passe au Conseil national.³⁰

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 19.06.2019
AUDREY BOVEY

Au mois de juin 2019, le Conseil national s'est à son tour penché sur le projet d'arrêté fédéral portant approbation de l'**accord de libre-échange actualisé** entre les Etats de l'AELE et la Turquie **et de l'accord agricole révisé entre la Suisse et la Turquie**. La chambre basse s'est dans un premier temps montrée favorable à l'entrée en matière (131 voix pour, 55 contre et 1 abstention), et ce aux dépens de la minorité Molina (ps, ZH), qui proposait aux conseillères et conseillers nationaux de renvoyer le projet au Conseil fédéral, afin que l'arrêté fédéral en question ne soit soumis une nouvelle fois à l'Assemblée fédérale uniquement lorsque le constat d'une amélioration de la situation des droits de l'homme en Turquie aurait été établi (la minorité s'en réfère alors au rapport de la Commissaire aux droits de l'homme du Conseil de l'Europe et/ou au rapport de la Haute-Commissaire des Nations Unies aux Droits de l'homme). Lors du vote sur l'ensemble, le Conseil national s'est prononcé de manière analogue à la majorité du Conseil des Etats et de la CPE-CN, en acceptant le projet d'arrêté fédéral par 129 voix contre 49 et 6 abstentions.

Les deux chambres ont confirmé l'adoption de la version définitive du texte à l'occasion du vote final du 21 juin 2019.³¹

BUNDESRATSGESCHÄFT
DATUM: 19.06.2019
AUDREY BOVEY

Au mois de juin 2019, le Conseil national s'est à son tour prononcé sur le projet d'arrêté fédéral portant approbation de l'**accord de libre-échange entre les États de l'AELE et l'Équateur**. Tout comme la chambre haute, la chambre basse s'est ralliée à la version du projet élaboré par le Conseil fédéral (134 voix pour et 43 abstentions lors du vote sur l'ensemble). La proposition de la minorité Nussbaumer (ps, BL), qui prévoyait l'introduction d'un mécanisme institutionnel basé sur une collaboration entre partenaires sociaux et organisations spécialisées de la société civile afin d'observer la mise en œuvre des dispositions relatives aux normes de travail, aux droits de l'homme ou à la protection de l'environnement a ainsi été rejetée.

L'arrêté fédéral a définitivement été adopté par les chambres fédérales à l'occasion du vote final du 21 juin 2019.³²

Wirtschaft

Geld, Wahrung und Kredit

Banken

BUNDESRATSGESCHAFT
DATUM: 12.12.2016
GUILLAUME ZUMOFEN

En se basant sur l'accord multilateral entre autorites competentes concernant l'change automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers (MCAA), ainsi que sur la loi federale sur l'change international automatique de renseignements en matiere fiscale (LEAR), le Conseil federal a soumis  l'approbation du parlement, le message relatif  l'**introduction de l'change automatique de renseignements (EAR) avec l'Islande, la Norvege, Guernesey, Jersey, l'le de Man, le Japon, le Canada et la Republique de Coree**. Le Conseil national a donne son accord par 125 voix contre 43 et 22 abstentions pour l'Islande, par 143 voix contre 17 et 30 abstentions pour la Norvege, par 122 voix contre 65 et deux abstentions pour Guernesey et Jersey, par 122 voix contre 64 et trois abstentions pour l'le de Man, par 128 voix contre 24 et 37 abstentions pour le Japon, par 128 voix contre 25 et 36 abstentions pour le Canada et par 124 voix contre 28 et 37 abstentions pour la Republique de Coree. Dans la majorite des cas, les voix opposees aux accords ou qui se sont abstenues venaient de l'UDC. Pour sa part, le Conseil des Etats a donne son aval pour chaque accord  l'unanimite. Les premiers changes automatiques de renseignements fiscaux devraient ainsi s'effectuer en 2018.³⁵

-
- 1) Medienmitteilung EJPD vom 3.9.14
 - 2) BO CE, 2019, p. 545 ss.; FF, 2019, p. 2099 ss.
 - 3) AB NR, 2019, S. 1769ff.
 - 4) BO CE, 1990, p.881s.; FF, III, 1990, p.305ss.
 - 5) BO CE, 1991, p.299; BO CN, 1991, p.1305ss.; BO CN, 1991, p.643s.
 - 6) Presse du 14.12.94.
 - 7) SGT, 29.3.97; presse des 1-5.4.97
 - 8) BO CN, 1998, p. 550 s.; BO CN, 1998, p. 551 ss.; FF, 1999, p. 915 ss.
 - 9) Presse du 7.5.99; NZZ, 21.5.99; presse du 22.5.99; TG, 2.6.99; LT, 19.6 et 6.7.99; presse du 11-18.10.99; NZZ, 7.10.99; LT, 4.12.99
 - 10) Presse du 28.5.02; LT, 16.12.02 et L'Express, 17.12.02.
 - 11) Communiques de presse du DFJP du 28.6 et du 9.7.02; presse du 10.7.02.
 - 12) Presse du 14.8.02.
 - 13) FF, 2004, p. 4559 ss.; BO CE, 2004, p. 876
 - 14) FF, 2004, 4559 ss.; BO CN, 2005, p. 770 ss. et 971; BO CE, 2005, p. 665; FF, 2005, p. 3993 s.
 - 15) FF, 2005, p. 3809 ss.; BO CE, 2005, p. 779 s.; BO CN, 2005, p. 1982 ss.
 - 16) Presse du 6.4.06.
 - 17) LT, 13.1.09.
 - 18) LT, 20.4.09.
 - 19) LT, 3.9.09.
 - 20) BO CN, 2010, p. 885 ss., 903 ss., 913 et 1163; BO CE, 2010, p. 370 s., 372 et 753.
 - 21) Communique du DETEC du 27.10.14
 - 22) Communique du DFI du 09.12.14
 - 23) Conference ministerielle de l'AELE au Liechtenstein; Le Guatemala adhere  l'Accord de libre-change AELE-Amerique centrale
 - 24) Communique du DFF du 9.9.2015
 - 25) Conference ministerielle de l'AELE  Geneve
 - 26) BO CE, 2016, p. 262 ss.; BO CE, 2016, p. 265 ; BO CE, 2016, p. 571 ; BO CN, 2016, p. 1217 ; BO CN, 2016, p. 226 ss. ; FF, 2015, p. 7067 ss.
 - 27) BO CE, 2016, p. 1110 ss.; BO CE, 2016, p. 1254; BO CN, 2016, p. 1563 ss.; BO CN, 2016, p. 2318; FF, 2016, p. 4119 ss.
 - 28) BBI, 2019, S. 7431 ff.
 - 29) BO CE, 2019, p. 1 ss.; FF, 2018, p. 627 ss.
 - 30) BO CE, 2019, p. 3 ss.; FF, 2018, p. 749 ss.
 - 31) BO CE, 2019, p. 590; BO CN, 2019, p. 1216 ss.; BO CN, 2019, p. 1368
 - 32) BO CE, 2019, p. 589; BO CN, 2019, p. 1212 ss.; BO CN, 2019, p. 1368
 - 33) BO CE, 2016, pp.1108 s.; BO CN, 2016, pp.1556 s.; Communique de presse WAK-N/CER-N; Communique de presse WAK-S/CER-E; RO, 2016, p.5307 (Canada); RO, 2016, p.5309 (Republique de Coree); RO, 2016, p.5311 (Guernesey); RO, 2016, p.5313 (le de Man); RO, 2016, p.5315 (Islande); RO, 2016, p.5317 (Japon); RO, 2016, p.5319 (Jersey); RO, 2016, p.5321 (Norvege)